

VOILE



Sous la supervision du directeur adjoint et des chefs de groupe, l'instructeur de voile est responsable de la planification, de l'animation et de la gestion des activités nautiques pour les campeurs et pionniers.

Responsabilités principales

- Adhésion à la mission : Connaître et incarner la mission, la devise et les valeurs du camp dans toutes ses actions.
- Préparation du poste :
 - Ouvrir et préparer le poste de voile pour accueillir les campeurs dès le 24 juin.
 - Évaluer les besoins en matériel et effectuer les commandes auprès du chef des postes d'instruction.
- Planification des activités :
 - Concevoir une liste d'activités éducatives et sécuritaires en voile adaptées aux différents groupes d'âge.
 - Définir les règles de fonctionnement et les techniques à appliquer.
- Animation et encadrement :
 - Assurer la sécurité et favoriser l'apprentissage des techniques de navigation pour les enfants et adolescents.
- Entretien et suivi :
 - Veiller à l'entretien et au nettoyage quotidien des voiliers.
 - Réaliser l'inventaire du matériel en fin de saison et préparer la liste des achats pour l'année suivante.
- Reconnaissance et évaluation :
 - Préparer et remettre trophées et badges lors des Galas de fin de période (2).
 - Compléter les auto-évaluations requises à la fin de chaque période.
- Clôture de saison : Coordonner l'entreposage des voiliers pour l'hiver.
- Autres tâches : Participer à des activités ou responsabilités additionnelles selon les besoins et à la demande de la direction.

Exigences

- Âge : Minimum 18 ans.
- Comportement professionnel :
 - Respect des règles de vie et du code d'éthique du camp.
 - Conformité aux normes de santé, sécurité et environnement.
- Qualifications : Certification valide d'animateur de voile ou autre formation équivalente.
- Expérience : Animation auprès d'enfants et/ou d'adolescents un atout.
- Compétences recherchées :
 - Autonomie et sens de l'initiative.
 - Capacité à travailler en équipe de manière sécuritaire et efficace.
 - Ponctualité, dynamisme et capacité à fournir un effort soutenu.

Disponibilité

Présence requise sur le site du camp du 10 juin au 18 août 2026.

Signature de l'employé

Date